



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

Objet de la consultation :

**Conception et réalisation d'un logo,
d'une identité graphique et de sa déclinaison
pour la Commune de Beauchamp**

Montant : inférieur à 25 000 €

Attribution : offre économiquement la plus avantageuse pondérée par les critères suivants :

1° Intérêt des chartes et des créations d'identités visuelles du candidat : 40%

Appréciation de la dimension esthétique et fonctionnelle des créations graphiques, et de la créativité des identités visuelles réalisées antérieurement

2 ° Compétences et référence du candidat : 20%

Références professionnelles du prestataire pour des prestations similaires, notamment institutionnelles, présentation de la structure, le niveau de formation des intervenants, les compétences.

3° Prix des prestations : 40%

Coût des prestations et réalisations demandées

Le dossier de consultation est disponible auprès du service Communication

Condition de participation : les candidats doivent remettre un dossier de présentation comprenant la description chiffrée des prestations proposées (se référer au CC).

OFFRE à retourner avant le lundi 14 mai 2018 à 11H

Conditions d'envoi : Candidature et offre peuvent être transmises en précisant la référence suivante :

**Marché de Conception et réalisation d'un logo, d'une identité graphique
et de sa déclinaison POUR LA COMMUNE DE BEAUCHAMP**

par lettre recommandée avec accusé de réception ou dépôt contre récépissé :

MAIRIE DE BEAUCHAMP - Place Camille Fouinat - – 95250 BEAUCHAMP

Horaires d'ouverture des bureaux :

lundi : 8 h30 à 12 h et de 13 h30 à 19 h

mardi au jeudi : de 8 h30 à 12 h et de 13 h à 17 h30

vendredi : de 8 h30 à 12 h.

Contact administratif et technique :

Mme Stéphanie ROMAIN (Sce Communication) 01 30 40 45 29

Mme Marie-Pierre FERREY (Sce Juridique) 01 30 40 45 22 .

Hôtel de Ville
Place Camille Fouinat
95250 Beauchamp
Tél. 01.30.40.45.45
Fax 01.30.40.45.98

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 avril 2018